Nations Unies A/56/365–S/2001/870

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
17 septembre 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Points 20 f) et 54 de l'ordre du jour provisoire*

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

Lettres identiques datées du 14 septembre 2001, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 13 septembre 2001 émanant de Burhanuddin Rabbâni, Président de l'État islamique d'Afghanistan, concernant la situation en Afghanistan (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, au titre des points 20 f) et 54 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) A. G. Ravan **Farhâdi**

* A/56/150.

01-53786 (F) 170901 170901

Annexe aux lettres identiques datées du 14 septembre 2001, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Les actes barbares de terrorisme qui ont coûté la vie à de nombreux innocents et fait d'importants dégâts à New York et Washington et en Pennsylvanie, le 11 septembre, peu après l'attaque menée contre Ahmad Shah Massoud, Vice-Président et Ministre de la défense de l'État islamique d'Afghanistan, par un commando suicide composé de deux terroristes arabes, dimanche dernier 9 septembre, ont démontré que le terrorisme constituait une menace à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à la liberté.

Il importe au plus haut point de rappeler qu'au fil des années, des représentants de mon gouvernement et moi-même n'avons épargné aucun effort, tant au cours des sessions extraordinaires ou ordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies qu'à l'occasion de réunions bilatérales, pour mettre le monde en garde contre la menace que représentaient les activités terroristes de l'axe Pakistan-Taliban-bin-Laden dans les régions de l'Afghanistan occupées par les Taliban.

Tout au long de ces années, des représentants officiels, persuadés de l'importance de rendre publiques des preuves concrètes, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour dépeindre avec précision les incidences multiples et de portée mondiale des activités menées par les vastes réseaux terroristes mis en place par les services de renseignement de l'armée pakistanaise, connus sous le nom d'ISI, avec la pleine coopération d'organisations religieuses extrémistes pakistanaises et le réseau Al-Qaida d'Osama bin-Laden, qui en assurent la coordination.

Récemment, lors de sa visite en Europe, en avril, le Vice-Président Massoud a lancé un appel des plus urgents à la communauté internationale pour qu'elle se dresse contre le terrorisme et le combatte.

Fallait-il toutefois, en dépit des efforts inlassables que nous avons déployés pour sensibiliser la communauté internationale à ces menaces, qu'outre la nation afghane, une autre nation devienne la victime des actes brutaux de ces terroristes?

La présence de ces groupes, qui occupent certaines régions de l'Afghanistan et mettent en oeuvre un programme inhumain tant sur le plan idéologique que sur le plan politique, et leurs politiques et pratiques, notamment le nettoyage ethnique et religieux, la discrimination à l'égard des femmes, les arrestations arbitraires, les exécutions extrajudiciaires, la destruction des moyens de survie des habitants ainsi que de son héritage culturel et historique, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre sont la source de souffrances indicibles.

Je dois souligner que le peuple afghan n'est pas seulement victime, mais également otage du terrorisme.

Je suis fermement convaincu que le moment est venu pour la communauté internationale d'examiner tous les aspects de ce phénomène funeste qu'est le terrorisme dans les régions de l'Afghanistan occupées par les Taliban, que l'ISI a transformées en centre d'activités terroristes, et d'exercer sans plus hésiter de véritables pressions sur le Pakistan, principal soutien des Taliban, pour qu'il mette fin immédiatement à son agression en Afghanistan, en retire sans plus tarder son personnel

armé et cesse d'utiliser le territoire afghan pour perpétrer des actes monstrueux et subversifs contre d'autres États. Le Pakistan doit également fermer tous les camps de formation de terroristes et centres d'endoctrinement situés sur son sol, à savoir ses écoles religieuses, afin de mettre un terme à l'enseignement du fanatisme et de la haine contre l'humanité, qui va à l'encontre du véritable message de l'islam qui insiste sur la coexistence pacifique avec les autres religions et peuples du monde.

L'État islamique d'Afghanistan est persuadé que l'expulsion d'Afghanistan de milliers d'Arabes originaires de divers pays et impliqués dans des activités terroristes se fait de plus en plus pertinente.

À la lumière de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies, l'État islamique d'Afghanistan souhaiterait appeler l'attention du Conseil de sécurité sur la situation délicate et dangereuse qui règne en Afghanistan et dans la région. Nous proposons de convoquer une réunion spéciale du Conseil de sécurité afin d'aborder la question de la présence de personnel militaire et armé étranger en Afghanistan et la menace à la paix et à la sécurité régionales et internationales qu'elle représente. Une résolution demandant spécifiquement au Pakistan de retirer d'Afghanistan ses ressortissants armés et les groupes extrémistes religieux qu'il soutient doit être adoptée. La communauté internationale se doit d'aider l'Afghanistan à établir un gouvernement multiethnique et pleinement représentatif, qui permettra au peuple afghan d'exercer son droit à l'autodétermination.

Le Président de l'État islamique d'Afghanistan
(*Signé*) Burhanuddin **Rabbâni**